

La sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les systèmes d'éducation : Expériences comparées

Entrepreneurship awareness in education systems: Comparative experiences

Siham BOUTAHRA, (doctorante)

*Laboratoire des Sciences et des Techniques de Gestion
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales- Agdal,
Université Mohammed V- Rabat - Maroc*

Nadia MOTIL, (Professeur de l'Enseignement Supérieur)

*Laboratoire des Sciences et des Techniques de Gestion
Faculté des Sciences de l'éducation,
Université Mohammed V- Rabat - Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, économiques et sociales RABAT Université Mohammed V - Agdal Rabat - Maroc Avenue des Nations-Unies, B.P. 721 Agdal - Rabat - MAROC +212 5 37 22 57 48 / 39 +212 5 37 22 57 41 fsjes-agdal@um5r.ac.ma.
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	BOUTAHRA, S., & MOTIL, N. (2023). La sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les systèmes d'éducation : Expériences comparées. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(3-1), 325-340. https://doi.org/10.5281/zenodo.8055028
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: May 16, 2023

Accepted: June 18, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 3-1 (2023)

La sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les systèmes d'éducation : Expériences comparées

Résumé :

Dans cet article, nous avons essayé de traiter la sensibilisation à l'entrepreneuriat à travers les systèmes éducatifs sans faire de distinction de niveaux d'éducation.

Le développement de la culture entrepreneuriale et de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes étudiants et diplômés dépendent de plusieurs facteurs (psychologiques, socioculturels, politiques et économiques), et de qualités personnelles (autonomie, prise de risque, prise d'initiative, etc.). Ainsi la culture entrepreneuriale accompagnée d'un esprit entrepreneurial encadré pédagogiquement et assisté par des activités de sensibilisation continues depuis le bas âge et à partir des premiers niveaux de scolarité pourraient encourager l'intention entrepreneuriale.

Il est à noter que la sensibilisation à l'entrepreneuriat favorise la germination de l'esprit entrepreneurial et la dissémination de la culture entrepreneuriale chez le jeune public, elle est considérée comme une activité qui complète et renforce les activités de formation pédagogiques classiques en passant par plusieurs niveaux afin d'atteindre l'objectif souhaité et ceci peut commencer même à un âge précoce comme la montre notre étude.

Ainsi, en mobilisant une littérature critique, nous avons procédé à la présentation de quelques modèles dans certains nombres de pays, à savoir des pays de l'OCDE, des pays arabes en l'occurrence l'exemple du Maroc, le Canada et les États-Unis, ce qui nous a permis de déduire les différences entre les systèmes d'éducation et leurs effets sur la sensibilisation à l'entrepreneuriat. Le modèle de sensibilisation entrepreneuriale américain demeure le modèle le plus dynamique et le plus stimulant.

Mots clés : sensibilisation à l'entrepreneuriat ; entrepreneuriat, culture entrepreneuriale

Classification JEL : M13

Type de l'article : Article théorique

Abstract;

In this article we have tried to address entrepreneurship awareness across education systems without distinguishing between levels of education.

The development of entrepreneurial culture and entrepreneurial spirit among young students and graduates depends on several factors (psychological, socio-cultural, political and economic), and personal qualities (autonomy, risk-taking, initiative-taking, etc.). Thus, entrepreneurial culture accompanied by an entrepreneurial spirit, pedagogically supported and assisted by continuous awareness-raising activities from early childhood and from the first levels of schooling, could encourage entrepreneurial intention.

It is worth noting that entrepreneurship education promotes the development of entrepreneurial spirit and culture in young people and is considered to be an activity that complements and reinforces classical educational training activities by going through several levels in order to achieve the desired goal and this can start even at an early age as our study shows.

Thus, we proceeded to present some models in a number of countries, namely OECD countries, Arab countries, in this case the example of Morocco, Canada and the United States, which allowed us to deduce the differences between the education systems and their effects on entrepreneurship awareness. The American model of entrepreneurial awareness remains the most dynamic and challenging model.

Keywords: Entrepreneurship Awareness; Entrepreneurship, Entrepreneurial Culture

JEL Classification: M13

Type of article: Theoretical article

1. Introduction

Dans mon pays, quand on demande à un enfant de 10 ans ce qu'il veut devenir lorsqu'il sera grand, il répond spontanément qu'il veut devenir médecin ou ingénieur. La question qui m'interpelle souvent : « pourquoi cet enfant ne souhaite pas devenir entrepreneur dans le sens de créateur d'entreprise, d'innovateur, de créateur d'emploi et de valeur pour son environnement socio-économique ? Il ignore probablement que l'entrepreneuriat est une force vitale pour le développement de son pays. Ni la famille ni le système d'éducation dans lesquels il a évolué ne l'ont pas initié et préparé pour ce domaine. Les concepts d'entreprise et d'entrepreneuriat ne figurent pas dans les programmes d'enseignement primaire au Maroc. Certes c'est un processus complexe qui résulte d'une combinaison dynamique de plusieurs facteurs : psychologique, socioculturels, politiques et économiques. En effet, l'entrepreneuriat peut être enseigné de la même manière que les mathématiques ; la physique, les sciences de la Vie et de la terre, l'arabe, le français, etc. Comme on peut éventuellement éduquer à l'entrepreneuriat quand on cherche à développer la personnalité de l'apprenant, car l'entrepreneuriat peut se manifester comme un ensemble d'attitudes, d'aptitudes, de perceptions, de normes, d'intentions et de comportements qui se manifestent dans un contexte donné (Tounes, 2007, p. 74).

Certaines personnes peuvent disposer de certaines qualités citées, grâce à l'entourage (famille et amis...) dans lequel elles se sont élevées ou encore grâce à l'éducation qu'elles ont eue qui développe chez elles l'esprit d'entreprise, l'autonomie, la créativité, l'esprit d'initiative, la confiance en soi, le leadership, l'esprit d'équipe, le sens de l'effort, la responsabilité, la solidarité, la persévérance...

Ainsi l'esprit d'entreprise accompagné de la culture entrepreneuriale pourra être canalisé par des activités pédagogiques et d'éducation contribuant à leur développement chez l'élève/étudiant. Dans ce sens, l'éducateur cherche-t-il à apprendre à ses apprenants de devenir entrepreneur averti ou il cherche seulement à les initier et les sensibiliser à un métier ?

L'une des affirmations marquantes de la Direction générale des entreprises liée à la Commission européenne (2004) est toujours d'actualité et peut contribuer à décrire la situation dans les pays du Maghreb éventuellement : « Devenir entrepreneur est considéré depuis longtemps comme une option hasardeuse, peu attrayante et n'offrant pas le même prestige social que des choix professionnels plus classiques. Pendant longtemps, les systèmes éducatifs n'ont pas cherché à développer l'entrepreneuriat et l'activité indépendante... »

Le développement de la culture entrepreneuriale passe par un effort de sensibilisation et de promotion (Honoré Kahi).

Il ne suffit pas d'éveiller la fibre entrepreneuriale de l'élève, mais c'est surtout de leur fournir des occasions d'agir sur son environnement social, culturel, économique...

Pour les jeunes, l'entrepreneuriat constitue pour certains une opportunité pour la réalisation de soi, pour la création d'une activité professionnelle personnelle, jouissant d'une liberté salariale, et d'une autonomie de gestion. Pour d'autres, ayant longtemps cherché le salariat, il constitue un refuge du chômage.

Ainsi l'enseignement de l'entrepreneuriat constitue un outil de la diffusion d'une culture entrepreneuriale, de l'amélioration de l'image de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur, comme il permet à l'étudiant de découvrir l'entreprise, apprendre son fonctionnement et les modalités de sa gestion.

Fayolle, 2001 a précisé que l'enseignement de l'entrepreneuriat est essentiel pour le développement d'une culture entrepreneuriale dans un pays. Au-delà du développement du goût d'entreprendre et de l'esprit d'entreprise, l'enseignement présente des avantages non négligeables à savoir l'amélioration de l'image de l'entrepreneuriat et la mise en valeur du rôle de l'entrepreneur dans la société.

L'utilisation des termes (enseignement - sensibilisation – éducation) revêt une nuance non négligeable dans le domaine de l'entrepreneuriat. Il paraît d'après nos recherches que les termes les plus utilisés sont enseignement et éducation à l'entrepreneuriat et tendent vraisemblablement vers un sens semblable.

À travers cette recherche nous visons à répondre à la question suivante : quels sont les systèmes d'éducation adoptés à travers le monde et qui contribuent à la sensibilisation à l'entrepreneuriat des jeunes ?

Dans un premier axe de ce papier, nous présentons un aperçu théorique du concept de sensibilisation à l'esprit entrepreneurial ainsi qu'au développement de l'intention entrepreneuriale.

Ensuite, nous allons délimiter les concepts de l'éducation, de l'enseignement et de la sensibilisation entrepreneuriaux, avant de présenter et comparer cinq expériences en matière de sensibilisation à travers le monde.

Cette contribution permet de repérer et comparer quelques expériences à travers le monde et déduire par la suite l'expérience qui a eu les retombées les plus probantes.

2. Cadre théorique mobilisé

Les soubassements théoriques qui supportent l'activité de sensibilisation à l'entrepreneuriat sont relativement limités. La création d'entreprise relève d'un processus intentionnel (Dujardin, 2019). Ainsi, nous constatons que les chercheurs en entrepreneuriat mobilisent deux principales approches théoriques qui modélisent l'intention (Krueger et al., 2000), il s'agit de « la théorie du comportement planifié » (Ajzen, 1991) qui s'inscrit dans le cadre de la psychologie sociale. Et d'autre part, le Shapero et Sokol (1982) relatif à l'événement entrepreneurial.

2.1. La théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991)

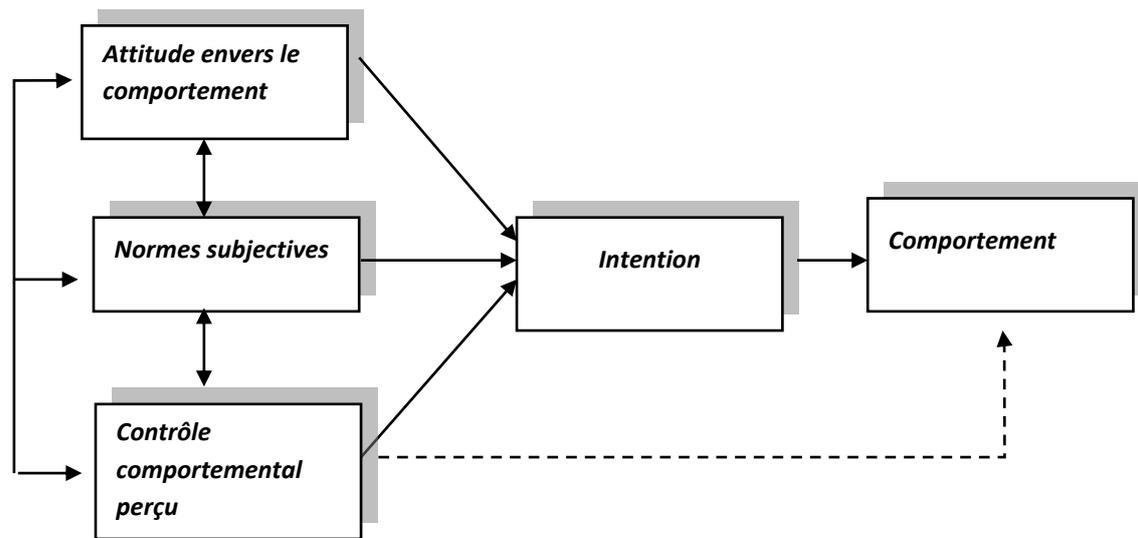
Cette théorie connaît désormais plusieurs applications dans plusieurs domaines différents et variés, dont celui de l'entrepreneuriat. Ainsi, le comportement planifié volontaire est précédé généralement de l'intention, plus celle-ci est forte, plus le comportement devient possible.

Il est à noter que même l'intention a des antécédents, à savoir : « l'attitude envers le comportement », « la norme subjective » et enfin « le contrôle comportemental perçu » appelé également « aptitude perçue ».

La théorie du comportement planifié (TCP, Ajzen, 1991) tient son origine de la théorie de l'action raisonnée (TAR, Fishben et Ajzen, 1975). Ces deux théories qui faisaient école depuis leur élaboration étaient à la base des études et des recherches menées sur la relation attitude-comportement. La TAR présuppose que le comportement dépend de l'intention comportementale qui dépend à son tour de l'attitude envers le comportement et la norme subjective (Giger, J-C, 2008). La TCP a modifié la TAR pour la remplacer plus tard en ajoutant le contrôle comportemental perçu.

Qu'il s'agit de la TCP ou de la TAR, les deux théories sont considérées des théories prédictives qui reposent sur l'hypothèse que le comportement social est volontaire basé sur la volonté délibérée de chaque personne (Ajzen et Fishben, 1980), cette dernière réfléchit et raisonne avant de réaliser ou non un acte ou un comportement. Elle évalue aussi préalablement ses effets et ses conséquences (Giger, J-C, 2008). La prise de décision est considérée alors raisonnée, planifiée et contrôlée par la personne concernée directement.

Figure N°1 : la Théorie du comportement planifié



Source : Ajzen, 1991, page 182

2.2. Modèle de Shapero et Sokol (1982)

Le modèle présente l'événement entrepreneurial à travers ses antécédents qui sont aussi des éléments déclencheurs du choix du chemin vers la création de l'entreprise, ainsi que les différents facteurs motivationnels qui poussent la personne à opter à l'entrepreneuriat plutôt qu'à d'autres voies professionnelles.

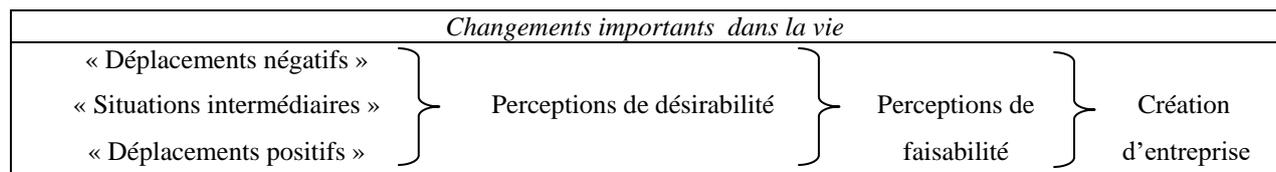
Le modèle explique également dont ce choix émane d'expériences négatives (exemple : démotivation, ennui, licenciement, conflits au travail, etc.).

Ainsi, l'intention de créer une entreprise sera d'autant plus forte que l'action est perçue faisable et désirable.

« La désirabilité » et « la faisabilité » sont donc deux notions très proches, elles sont expliquées à travers les croyances que l'individu peut avoir sur l'environnement qui l'entoure et dans lequel il évolue. La désirabilité reflète le degré d'attrait qu'un individu développe envers la création de son entreprise. Son système des valeurs est influencé par les facteurs sociaux et culturels (Tounès, 2006). Les expériences défavorables dans le domaine entrepreneurial renforcent les perceptions de désirabilité. On verra les entreprises se créer, lorsqu'une société accorde de l'importance à la créativité, à la transformation, à l'innovation, la gestion des changements et à la prise de risque, et la gestion de l'incertain (Shapero et Sokol, 1982).

Quant à la faisabilité, renvoie à la prise de conscience d'une personne par rapport à la possibilité de créer une entreprise et la conduire favorablement. Elle se construit sur les perceptions des facteurs de soutien à la création, exemple : soutien du conjoint, aide des amis, disponibilité de ressources financières, etc. (Tounès, 2006).

Figure N° 2 : La formation de l'événement entrepreneurial

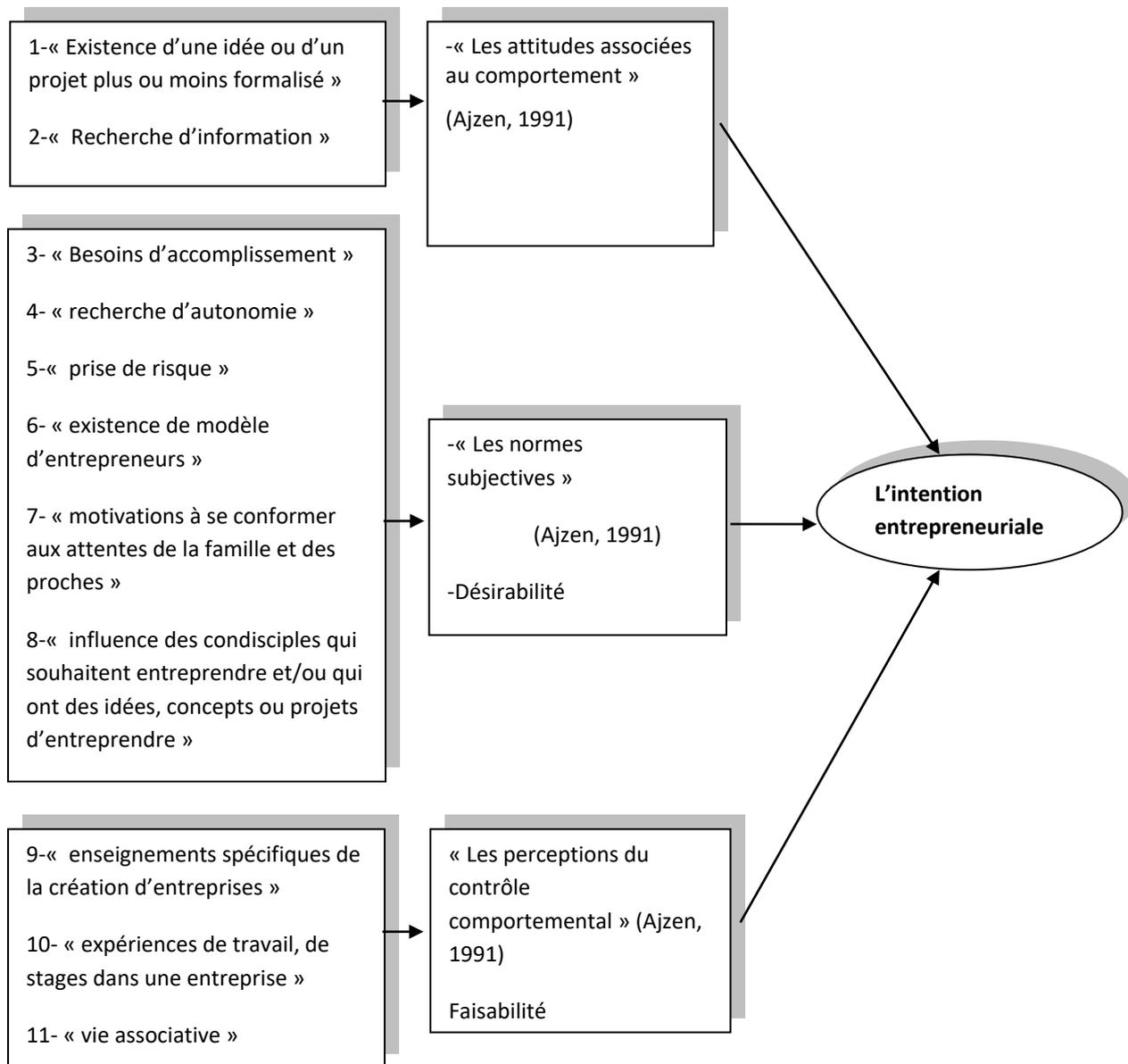


Source : Shapero et Sokol, 1982

Il est à constater que plusieurs chercheurs en entrepreneuriat considèrent l'intention comme l'expression d'une volonté personnelle (Bruyat, 1993 : 244 ; Tounès, 2003 : 41 ; Vesalainen et Pihkala, 1999).

Tounès (2006) a repris la théorie du comportement planifié et a présenté une modélisation théorique appliquée à l'entrepreneuriat, le modèle est devenu la référence littéraire, et théorique qui lie les facteurs déterminants à l'entrepreneuriat comme intrant et l'intention entrepreneuriale comme aboutissement.

Figure n°3 : Modélisation théorique de l'intention entrepreneuriale



Source : Tounès, 2006

Ce modèle a justifié sa pertinence par la communauté scientifique intéressée par l'acte de création d'entreprise, dont certains ont ciblé particulièrement les étudiants (Krueger et Carsrud, 1993 ; Autio et al. 1997 ; Krueger et al. 2000 ; Tounès, 2003, 2006 ; Fayolle et al., 2006 ; Klapper et Léger-Jarniou, 2006).

Comme le modèle théorique de Tounès (2006), qui a repris la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1991) et à réussi à la mettre à niveau des nouvelles exigences et contraintes de l'intention entrepreneuriales. Verzat (2011) de son côté a mis le lien entre « la théorie de l'événement entrepreneurial » (Shapero et Sokol, 1982) et « la théorie du comportement planifié » (Ajzen et Fishbein, 1980), a mis un lien entre l'esprit d'entreprendre, et les deux modèles cités.

3. Cadre conceptuel :

Avant de s'intéresser au concept de l'éducation entrepreneuriale, nous avons jugé judicieux de délimiter brièvement le concept de l'entrepreneuriat d'abord.

3.1. L'entrepreneuriat

Le concept de l'entrepreneuriat est difficilement défini et délimité par la communauté scientifique, on en distingue 77 définitions (Morris et Schindehutte, 2005), une large disparité et beaucoup de désaccords chez les universitaires et les praticiens (Gibb et Coton, 2002 ; Filion, 1997), en revanche, ils s'accordent sur le processus de création qu'ils estiment qu'il respecte les mêmes aspects.

La définition de A. Tounès (2003), s'inscrit dans une approche comportementale, il définit l'entrepreneuriat comme un processus dynamique et complexe. « Il est le fruit de facteurs psychologiques, socioculturels, politiques et économiques. Il prend la forme d'attitudes, d'aptitudes, et de perception, de normes, d'intentions et de comportements qui se manifestent dans un contexte donné [...] cependant la création d'entreprise constitue la manifestation la plus visible de l'entrepreneuriat ».

Depuis les années 1980, l'entrepreneuriat est apparu comme un sujet d'intérêt croissant, il représente un phénomène économique et social.

3.2. L'éducation entrepreneuriale :

L'entrepreneuriat constitue un objet de plusieurs recherches et de publications aussi et devenu de plus en plus un domaine d'éducation et d'enseignement actuellement, il est à noter que les pionniers de l'entrepreneuriat sont apparus depuis bien avant les années 80, Olivier de Serres (1600), Cantillon (1755) et Say (1803, 1815, 1816 et 1839), et Schumpeter (1928).

En effet, dans le domaine de la formation, on trouve ceux qui parlent d'éducation entrepreneuriale, ceux qui parlent d'enseignement entrepreneurial et ceux qui parlent de sensibilisation entrepreneuriale.

Toutefois, il existe une nuance remarquable entre ces différentes notions. Afin de relever cette nuance et faire un choix de terminologie correspondante au contexte entrepreneurial, nous préférons nous baser sur le dictionnaire français Larousse.

- Eduquer : Former quelqu'un en développant et en épanouissant sa personnalité. Développer une aptitude par des exercices appropriés.
- Enseigner : Faire apprendre une science, un art, une discipline à quelqu'un, à un groupe, le lui expliquer en lui donnant des cours, et des leçons, c'est apprendre et montrer.
- Sensibiliser : Rendre quelqu'un, un groupe sensible, réceptif à quelque chose pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt.

Au niveau de la littérature, la sensibilisation à l'entrepreneuriat ainsi que le développement de l'esprit d'entreprendre sont considérés corollaires à l'éducation entrepreneuriale et traiter de la même manière (e.g. Billet, 2007 ; Boissin et al, 2009 b ; Fayolle, 2004 ; Frugier et Verzat, 2005 ; Gasse et Tremblay, 2007 ; Verzat, 2011).

De nombreux auteurs ont insisté sur l'importance de l'enseignement dans le développement de la prédisposition et l'intention à entreprendre. En effet, la réalisation des stages en entreprises devenue actuellement un impératif dans les écoles supérieures et dans certaines facultés (surtout à partir du deuxième cycle) comme l'a souligné Fayolle, « l'enseignement, à travers les stages et la valorisation de l'image dynamique et responsable des entrepreneurs, peut susciter des vocations et sensibiliser un large public » (Fayolle, 2003, p. 65). L'enseignement de l'entrepreneuriat, qu'il soit en formation initiale ou en continu, est capable d'infléchir la socialisation (Chambard, 2013) des jeunes dans le sens de sensibiliser le

maximum des étudiants en respectant leurs domaines disciplinaires (littérature, sciences dures, ingénierie, économie, droit, etc.), et développer l'attitude entrepreneuriale et de facto développer les compétences entrepreneuriales.

Il est à noter que l'introduction de l'entrepreneuriat dans les systèmes éducatifs a un double enjeu, le premier est culturel, en permettant de développer la culturalité non seulement de l'apprenant, mais aussi celle de l'enseignant. Le second est économique, ce qui permet l'employabilité des jeunes et la lutte contre la précarité et la pauvreté.

Gribben, 2006, affirme que l'introduction de l'apprentissage de l'entrepreneuriat à un stade précoce est vitale, compte tenu de la réceptivité des jeunes esprits.

Les écoles et les universités en tant qu'institutions d'éducatives ne doivent plus réduire leurs missions à la formation (Frugier, D. & Verzat, C., 2005) (élaboration de business plan, évaluation des choix d'investissement, gestion financière, etc.) toutefois, elles ont intérêt à étendre leurs missions à la fonction de sensibilisation (Frugier et Verzat, 2005), en prenant comme référence le modèle théorique de l'intention entrepreneuriale développée par Tounès (2006), celui-ci pourrait être considéré comme base pour l'élaboration d'un curriculum de formation et de sensibilisation à l'entrepreneuriat surtout.

D'ailleurs, Verzat (2015) dans son article « esprit d'entreprendre, es-tu là ? Mais de quoi parle-t-on ? » a clairement précisé que l'éducation entrepreneuriale doit passer de manière graduelle du général (formation à l'esprit d'entreprendre) vers le spécifique (développement des compétences nécessaires à la création d'entreprise. Pour l'auteur, les institutions éducatives peuvent s'organiser dans la répartition du programme de sensibilisation, ainsi pour les activités du développement d'éveil, elles peuvent être introduites dès les premières années de scolarité. Quant aux qualités intellectuelles et comportementales, elles peuvent être développées au supérieur.

Dans le système éducatif, on distingue quatre niveaux de diffusion d'une culture entrepreneuriale (Senicourt et Verstaete, 2000), la figure ci-après montre la succession des niveaux.

Figure n° 4 : Les niveaux de diffusion de la culture entrepreneuriale dans le système éducatif



Source : Senicourt et Verstaete, 2000

- Niveau de sensibilisation : partant du postulat qu'on ne naît pas entrepreneur, mais qu'on le devient (Krueger et Brazael, 1994, p. 102), « made » not « Born », la sensibilisation à l'entrepreneuriat peut commencer à un âge précoce, au sein de la famille déjà (Frugier et Verzat, 2005 ; Senicourt et Verstraete, 2000). Ainsi, si le contexte familial est entrepreneurial, il rendra ce choix accessible. Ainsi, la sensibilisation à l'entrepreneuriat sert à préserver et stimuler les facultés de créativité et d'initiative (Fayolle, 2004). En revanche, les formes de sensibilisation doivent varier selon les profils.
- Niveau de Formation : l'objectif primaire de la formation à l'entrepreneuriat c'est de susciter les porteurs de projets à s'engager dans la création ; quant à l'objectif secondaire, la formation permet de développer l'esprit d'initiative et former le public cible au processus entrepreneurial.
- Niveau du conseil : conseiller revient aux personnes / structures habilitées à donner des conseils de part leur spécialité et expertise dans le domaine de l'entrepreneuriat. Il

s'agit d'enseignant, des incubateurs ou maison de l'entrepreneuriat, Messeghem et al, 2014) créés au sein des universités.

- Niveau de l'accompagnement : c'est la mission de guider et orienter l'entrepreneur, son équipe et son entreprise. Selon les auteurs, la différence entre accompagnement et conseil, l'accompagnateur s'engage à assister le porteur du projet à concrétiser le passage à l'acte d'entreprendre.

De leur part, Frugiet et Verzat (2005) distinguent trois missions de formation à l'entrepreneuriat comme suit :

Première mission : la sensibilisation pour développer l'esprit entrepreneurial à travers les actions d'information et de rapprochement des étudiants du milieu entrepreneurial (visites d'entreprises, rencontres des chefs d'entreprises...).

La deuxième mission : c'est la formation diplômante à travers des programmes diversifiés de sensibilisation (période de formation courte et volume horaire réduit) des programmes de formation de spécialisation (volume horaire moyen) et des formations diplômantes à volume horaire dépassant 100 heures).

La troisième mission : que les auteurs considèrent la plus importante c'est l'accompagnement des porteurs de projets, elle comporte la phase d'adéquation homme –projet ; phase d'incubation (étude de faisabilité, préparation d'un business plan, management de projet...).

Ces perceptions (telles que nous les avons présentés sur la figure n°3) sont comme suit : Perception de faisabilité ; Perception de désirabilité ; Perception d'opportunité.

Ainsi, d'après nos recherches, nous avons remarqué une certaine disparité dans les démarches de sensibilisation à l'entrepreneuriat et son enseignement à travers le monde.

Comme l'a noté Kyrö (2005), les approches en éducation entrepreneuriale sont susceptibles de varier d'un continent et d'un pays à l'autre suivant les conceptions mêmes de l'éducation adoptées dans les différentes cultures concernées.

Dans ce qui suit, nous nous focaliserons sur les pays de l'OCDE, sur certains pays du Maghreb, ainsi que les États-Unis et le Canada.

À partir des années 90, la plupart des pays de l'Europe vont transiter vers l'économie de marché, l'OCDE et la Commission européenne vont appuyer la socialisation des populations à l'esprit d'entreprise, afin de réussir la transition.

Quant au Maroc, l'inclusion de la sensibilisation à l'esprit d'entreprise dans l'enseignement a commencé vers la fin des années 90, dans un nombre limité d'établissements universitaires en particulier. Ce n'est qu'à partir de la dernière décennie qu'une batterie d'initiatives à la promotion et à la sensibilisation à l'entrepreneuriat est menée timidement par certains organismes publics et privés.

4. Les expériences de sensibilisation des jeunes étudiants et des jeunes diplômés à l'entrepreneuriat dans certains Pays :

4.1. Dans les pays de l'Union européenne :

En Europe, la formation à l'entrepreneuriat s'est développée depuis des années déjà grâce au soutien de la Commission européenne. Les pays membres de l'Union européenne ont démontré leur intérêt au projet de l'inclusion de l'entrepreneuriat dans les systèmes éducatifs. Cet intérêt est motivé principalement par l'amplification de la crise économique et l'accroissement du taux de chômage.

La Commission européenne recommande aux États membres l'implémentation de nouvelles techniques créatives pour la sensibilisation à l'entrepreneuriat, en introduisant cette dernière dès l'enseignement secondaire et supérieur.

Force est de noter que l'éducation à l'entrepreneuriat a été classée par le plan « entrepreneuriat 2020 » présenté au public en 2013, comme l'un des domaines qui nécessite une intervention urgente et immédiate.

En 2014, le conseil sur l'éducation et la formation à l'esprit d'entreprise avait bien noté, les avantages et les intérêts de l'acquisition de l'esprit d'entreprise par les citoyens.

En 2015, le parlement européen a adopté une résolution sur la promotion de l'esprit d'entreprise, en poussant les États membres à élaborer une politique transversale ou une stratégie de formation à l'entrepreneuriat en prenant en considération que les enseignants et les chefs d'établissement ne sont pas tous suffisamment formés en matière de l'éducation à l'entrepreneuriat.

4.2. En France :

Afin de promouvoir l'esprit d'entreprendre chez les jeunes, la mission de coordination nationale pour l'entrepreneuriat étudiant a mis en place depuis 2010 un ensemble de mesures au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Ces mesures ayant été décidées, depuis 2009, conjointement par les ministères de l'Industrie, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que la Caisse des dépôts et consignations, l'objectif est de créer des pôles de l'entrepreneuriat étudiant (PEE), notamment au sein des pôles de recherches et d'enseignement supérieur (PRES).

Les PEE associent les établissements de l'enseignement, les acteurs économiques et les réseaux associatifs afin de combiner leurs compétences et leurs savoir-faire pour proposer aux étudiants et les jeunes diplômés intéressés par l'entrepreneuriat des outils innovants pour démarrer leurs projets. La mission des PEE est la sensibilisation, la formation et l'accompagnement.

Le référentiel de compétences sur l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise : ce référentiel propose des orientations et des objectifs à suivre dans les programmes de formation des étudiants en vue d'éveiller leur esprit d'entreprendre et les sensibiliser aux enjeux de l'entrepreneuriat. On appelle un « référent entrepreneuriat » une personne nommée et désignée au sein d'un établissement de l'enseignement supérieur, qui a pour mission la promotion de l'entrepreneuriat et les différents programmes afférents en collaboration avec « le bureau d'aide à l'insertion professionnelle » (BAIP)

Les juniores entreprises dans l'université : ce sont des associations étudiantes créées au sein d'établissement d'enseignement supérieur, constituées d'étudiants de différents niveaux et spécialités, elles réalisent des missions pour le compte d'entreprises, en relation avec les compétences disciplinaires acquises des étudiants. Les étudiants doivent gérer la junior entreprise comme des professionnels, en appliquant les différents principes de management et réalisant les finalités de rentabilité et de pérennité.

L'observatoire des pratiques pédagogiques en entrepreneuriat (OPPE) : depuis sa création en 2001, l'OPPE œuvre pour la diffusion et la valorisation de l'esprit d'entreprise à travers sa participation aux manifestations et colloques sur le sujet l'entrepreneuriat, la publication d'articles dans les sites d'entrepreneuriat.

Le concours national d'aide à la création d'entreprises innovantes : « innovons ensemble » est l'un des concours lancés en 2009, ayant pour but de favoriser la création d'entreprises innovantes et soutenir l'innovation, il est destiné aux étudiants.

4.3. Au canada :

L'objectif initial de la formation en entrepreneuriat est la création d'entreprise, elle permet aussi de construire un profil d'entrepreneur jouissant de compétences et de connaissances théoriques et pratiques adaptées à chaque discipline académique. La formation agit également au niveau comportemental de l'entrepreneur potentiel.

La sensibilisation à l'entrepreneuriat a été lancée depuis la rentrée académique en 1993, conformément au plan d'action gouvernemental pour le soutien de l'économie et la création d'emploi. Cette initiative à la sensibilisation entrepreneuriale, devenue actuellement obligatoire, a connu plusieurs améliorations durant la décennie et élargie à tous les élèves du primaire, et du secondaire de la formation générale, professionnelle et technique, jeunes et adultes.

La sensibilisation à l'entrepreneuriat comporte deux volets :

Volet 1 : entrepreneuriat étudiant : durant lequel les élèves réalisent des projets entrepreneuriaux qui leur permettent de participer au concours québécois en entrepreneuriat (CQE). Ces projets bénéficient de financement public.

Volet 2 : 15 heures de sensibilisation à l'entrepreneuriat organisées au profit des élèves de la formation professionnelle et technique.

Cette initiative est devenue à partir de 2009, un programme éducatif intitulé "sensibilisation" à l'entrepreneuriat.

4.4. Aux États-Unis :

Suite à la crise financière et la récession mondiale persistante ayant engendré l'augmentation du taux de chômage et la réduction du nombre de créations d'entreprises, l'entrepreneur est replacé au centre du processus d'innovation et de création d'entreprise en tant qu'agent économique (Shumpeter, 1911).

Ainsi l'éducation entrepreneuriale aux États-Unis est considérée corollaire à la formation à l'entrepreneuriat, car elle vise l'action concrète et la production de valeur socio-économique. Elle est devenue une discipline (Katz, 2003 ; Hong, 2004 ; Kuratko, 2005) et aussi une approche pédagogique (Gartner, 1994 ; Fret, 2001 ; Colin, 2010). Le premier cours en entrepreneuriat a été assuré par Myle Maces à l'université Harvard en 1947 (Katz, 2003).

Le site américain Bnet a publié un article paru en aout 2010, où l'on apprend que : « Suivre un MBA représente une perte de temps et d'argent », ce titre provocateur a mis la lumière sur la qualité et la pertinence de ces formations en temps de crise et de resserrement de crédit. Aux États-Unis, l'entrepreneuriat est une culture que l'on acquiert dès la plus tendre enfance¹. D'ailleurs, on considère l'entrepreneuriat comme l'ADN du pays. Ce dernier ayant dominé l'économie mondiale et devenue première puissance économique dans un temps relativement court. Le secret réside dans la culture entrepreneuriale, la prise d'initiative, la banalisation de l'échec et la prise de risque grâce à l'attitude du « do it yourself ».

La réussite entrepreneuriale aux États-Unis ne revient pas uniquement à la mentalité, cela serait réducteur. En revanche, le pays jouit d'un écosystème qui encourage et promeut la libre entreprise prenant ses racines dans les universités américaines considérées comme vivier de l'entrepreneuriat.

Le modèle entrepreneurial américain est qualifié comme le plus dynamique au monde, il regorge d'atouts ce qui rend le pays le champion de l'entrepreneuriat. C'est la raison pour laquelle, il est capable d'attirer les étudiants internationaux afin de s'imprégner de la culture entrepreneuriale américaine.

Le modèle américain peut être considéré comme unique dans la sensibilisation entrepreneuriale des jeunes étudiants, basé essentiellement sur une approche comportementale d'une part (encouragement, enseignement spécifique, l'autonomie, l'esprit d'initiative, la prise de risque...) et d'un autre côté, la mise en place d'un écosystème entrepreneurial solide et organisé offrant toutes les solutions aux futurs entrepreneurs.

¹ <https://www.groupe-igs.fr/actualites/etats-unis-entrepreneuriat>

4.5. Dans les pays arabes :

En 2008, l'UNESCO en collaboration avec l'institut « Strat Real » britannique ont lancé ensemble le projet de « la formation à l'entrepreneuriat » dans les pays arabes comme appui à l'inclusion de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les systèmes et les politiques ainsi que les pratiques pédagogiques de ces pays. Le programme a été exécuté par le centre de l'UNESCO international (sis en Allemagne) et les centres de l'UNESCO régionaux pour l'éducation dans les pays arabes à Beyrouth, il comporte deux volets :

Volet 1 (2009 – 2010) : a pour objectif l'évaluation de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans certains pays arabes, à travers quatre études de cas ayant concerné les pays suivants : la Jordanie, la Tunisie, l'Oman et l'Égypte.

Volet 2 (2011- 2012) : à ce niveau, le programme propose le soutien technique aux pays arabes souhaitant intégrer l'enseignement de l'entrepreneuriat dans leur curricula.

Parmi les pays ayant participé à ce constituant 2, on trouve la Jordanie, l'Oman, le Liban et le Maroc.

Le programme de ce volet contenait quatre axes principaux : les politiques et la coordination, le développement des programmes pédagogiques, le coaching des enseignants, le réseautage et la communication.

Au terme de ce programme, les pays participants ont pu recenser l'état de l'existant et identifier les moyens disponibles en ressources humaines et matérielles afin d'introduire l'entrepreneuriat dans les programmes de formation.

4.6. Au Maroc :

Grâce à la charte nationale pour l'éducation et la formation, le système éducatif marocain a été bel et bien réformé en introduisant de nouvelles pratiques pédagogiques et en privilégiant l'ouverture de l'école sur son environnement.

De son côté, l'université a suivi la même voie d'ouverture, et inspire à devenir une locomotive de développement, elle pourvoit l'ensemble des secteurs d'activité en profils compétents, en essayant de rivaliser les pays développés.

C'est à partir de l'an 2000, que l'initiation et la sensibilisation à l'entrepreneuriat ont pris une place suite à la mise en vigueur de la loi 01/00 portant organisation de l'Enseignement supérieur.

L'entrepreneuriat est désormais intégré timidement dans les programmes de formation universitaire et demeure jusqu'à présent insuffisant pour développer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes diplômés et de surcroit susciter l'acte entrepreneurial.

Notons par ailleurs, que les programmes d'enseignement primaire et secondaire ne comportent aucune activité ou unité de sensibilisation à l'entrepreneuriat, même pour les filières économiques et techniques comptables au lycée, les activités de créativité et de sensibilisation à l'entrepreneuriat sont totalement absentes. On se contente à ces niveaux de la délimitation du concept de l'entreprise dans son aspect économique au niveau de l'introduction à l'économie de l'entreprise.

Quant à l'enseignement supérieur, le module entrepreneuriat est enseigné vers la fin du cursus universitaire (généralement au niveau Master), avec un volume horaire relativement réduit (entre 25 et 35 heures) pour les disciplines en gestion et quelques filières en ingénierie. Pour les disciplines littéraires, il est totalement absent.

Le statut national de l'étudiant-entrepreneur a été instauré depuis fin 2018, celui-ci a pour objectif de permettre aux étudiants porteurs de projets de bénéficier d'accompagnement particulier en parallèle avec leurs études. Cependant, cette initiative n'est pas encore généralisée sur l'ensemble des universités marocaines.

D'autres initiatives ont été prises dans la perspective de faciliter l'accès aux ressources nécessaires à l'action entrepreneuriale. Plusieurs ont été initiés par des organisations non

gouvernementales (ENACTUS², Réseau entreprendre Maroc, AFEM³, CJD⁴); par les banques marocaines (Fondation création d'entreprises de la Banque populaire, crédit jeunes promoteurs...); par les associations et les l'administration publique (ANAPEC⁵, Maroc PME, MENESFCRS⁶...).

4.7. Synthèse :

La sensibilisation à l'entrepreneuriat dans le milieu scolaire et universitaire a pour objectif de rendre les apprenants réceptifs au sujet de la création de l'entreprise et du développement d'une idée créative et sa concrétisation ainsi qu'à la sensibilisation aux avantages de l'entrepreneuriat comme aux risques possibles. Et comme a souligné Fayolle (2004), la sensibilisation à l'entrepreneuriat sert à préserver et à stimuler les capacités de créativité et d'initiative, autrement dit, l'accompagnement des capacités créatives sur une longue durée pourrait accroître le nombre d'entrepreneurs parmi les étudiants. Ainsi, selon les expériences citées dans ce document, nous pouvons constater que : dans certains pays, ceux de l'Union européenne en l'occurrence, l'entrepreneuriat est considéré comme solutions alternatives de la situation après crise, et pour la résorption des problèmes du chômage. Ainsi, la Commission européenne a incité les États membres à inclure le développement de l'esprit d'entreprise dans leurs stratégies de formation aussi bien pour les élèves que les enseignants. C'est alors à partir de 2009, que les mesures d'inclusion ont été instaurées sérieusement.

En Amérique par contre, que l'on soit au Canada ou aux États-Unis, la sensibilisation à l'entrepreneuriat a été initiée avant l'Europe et est rentrée en vigueur dans les institutions de formation au début des années 90, dans les différents niveaux et types de formation. La sensibilisation est ainsi considérée comme une politique publique, bénéficiant du soutien financier du gouvernement et d'un écosystème favorable et stimulant.

Quant aux pays arabes, l'état de leurs expériences dans la sensibilisation à l'entrepreneuriat demeure embryonnaire. La succession des crises économiques d'une part et sanitaire (COVID-19) de l'autre, ont retardé l'introduction et la généralisation de l'entrepreneuriat dans les systèmes éducatifs.

5. Conclusion :

La nécessité d'introduire la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans les systèmes éducatifs est affirmée par plusieurs pays et plusieurs communautés à travers le monde. Chaque pays espère avoir un jour sa propre « Silicon valley » sur son territoire, le modèle qui inspire la plupart des jeunes entrepreneurs. En effet, le modèle américain reste unique et démontre son efficacité. Lorsqu'on commence la sensibilisation à l'entrepreneuriat à un âge précoce et à partir des premiers niveaux de l'enseignement, le jeune serait mieux préparé à l'entrepreneuriat (innovation, création d'entreprise, esprit d'entreprendre, etc.), il aura plus l'occasion de réfléchir et raisonner plus longuement et profondément à la concrétisation de son idée, il aura également la possibilité de la discuter avec différents experts qu'il va rencontrer tout au long de sa vie étudiante, comme il a la possibilité de procéder au test de son projet si l'occasion se présente. Il serait intéressant de procéder à une duplication du modèle dans certains pays et

² est une ONG, créée en 1975 aux États-Unis qui vise à promouvoir le progrès sociétal par l'action entrepreneuriale. Enactus soutient les étudiants des écoles et universités à travers le monde, et fait collaborer les acteurs économiques et académiques

³ Association des femmes entrepreneurs du Maroc

⁴ Club des Jeunes Décideurs (Maroc)

⁵ L'Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences

⁶ Ministère de l'éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la recherche Scientifique et de la formation des cadres

évaluer son effet sur le degré de sensibilisation des apprenants sur une période déterminée. Ou encore, unifier les programmes de sensibilisation dans les niveaux primaires qui sont généralement destinés à l'éveil de l'enfant. Quant au niveau supérieur, les programmes de l'entrepreneuriat sont relativement semblables dans la majorité des écoles de commerce éventuellement. Ce qui peut constituer un inconvénient et aussi une limite aux futurs entrepreneurs. La sensibilisation à l'entrepreneuriat et l'accompagnement des jeunes étudiants seront plus intéressants et concluants lorsqu'ils sont adaptés au contexte dans lequel ils évolueront.

Par ailleurs, force est de noter que la sensibilisation à l'entrepreneuriat présente un élargissement des choix de carrières possibles (fayolle et al, 2005, p. 30). Outre le salariat et le fonctionnariat, la sensibilisation développe l'esprit entrepreneurial chez les jeunes, surtout lorsque celle-ci est instaurée dans le système éducatif depuis l'enseignement primaire pour arriver au niveau supérieur au stade du perfectionnement.

Selon le CEDEFOP⁷, les étudiants qui bénéficient, durant leur scolarité, d'une action de sensibilisation à l'entrepreneuriat ont plus de probabilité de créer, plus tard, leur société : quatre à cinq fois plus que le reste de la population.

Ainsi, les établissements d'enseignement supérieur peuvent devenir des incubateurs d'affaires, des parcs technologiques générateurs de revenus, par le biais de création de petites entreprises dans lesquelles seront forger les attitudes entrepreneuriales des jeunes diplômés même si à la base, ils ne seront pas tous intéressés par l'entrepreneuriat (Peter Schulte, 2004).

Nous devons mentionner qu'au niveau de la littérature, nous avons remarqué une insuffisance des références bibliographiques et des travaux scientifiques récents traitant du sujet de la sensibilisation à l'entrepreneuriat, depuis 2020 à ce jour, ceci pourrait être dû à la période du Covid où les recherches empiriques ont remarquablement diminué.

Cette contribution pourrait être complétée par une étude approfondie sur les systèmes d'enseignement et de formation en entrepreneuriat, surtout au niveau de l'université où on recense une large et profonde diversité, et on peut même envisager de mesurer leur impact sur l'intention ou le comportement entrepreneurial à travers des indicateurs mesurables.

Références

- (1). Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 179-211.
- (2). Ajzen, I. (2002). Perceived behavioral control, self-efficacy, locus of control, and the theory of planned behavior. *Journal of Applied Social Psychology*, 32(4), 665-684.
- (3). Ajzen, I., & Fishbein, M. (1980). *Understanding Attitudes and Predicting Social Behavior*. Englewood Cliffs, NJ : Prentice Hall.
- (4). Allard, F., Amans, P., Bravo-Bouyssy, K., & Loup, S. (2013). L'accompagnement entrepreneurial par les Coopératives d'Activité et d'Emploi: des singularités à questionner. *Management international*, 17(3), 72-85.
- (5). Asli, A., & EL Manzani, N. (2017). Le rôle de l'éducation à l'entrepreneuriat dans le développement de la culture entrepreneuriale des étudiants universitaires : Proposition

⁷ Le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle - en anglais : *European Center for the Development of Vocational Training* est une agence communautaire créée en 1975 pour promouvoir le développement de l'enseignement et de la formation professionnels au sein de l'Union européenne.

- d'un modèle théorique. *revue de l'entrepreneuriat et de l'innovation*, 1(2).
doi:<https://doi.org/10.34874/IMIST.PRSM/reinnova-v1i2.8642>
- (6). Bassem S., et Younes B. « La Formation de l'intention Entrepreneuriale Des Étudiants Suivant Des Programmes En Entrepreneuriat ». *La Revue Gestion et Organisation* 5, n° 1 (1 novembre 2013): 40-61.
 - (7). Bayad, M., Gallais, M., Marlin, X., & Schmitt, C. (2010). Entrepreneuriat et TPE: la problématique de l'accompagnement. *Management & Avenir*, (10), 116-140.
 - (8). Benoun, M., & Senicourt, P. (1980). L'aide à la création et au développement des entreprises nouvelles: comparaison internationale. Ecole supérieure de commerce de Paris: Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises.
 - (9). Billet, J. (2007, Octobre). Education à l'entrepreneuriat et développement de l'esprit d'entreprendre auprès des étudiants des écoles de management : le cas de l'ESC Pau. Communication présentée au 5ème Congrès International de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, Sherbrooke.
 - (10). Boudabbous, S. (2011). L'intention entrepreneuriale des jeunes diplômés. *Revue libanaise de gestion et d'économie*, 4(6), 1-20.
 - (11). Bruno, A. V., & Tyebjee, T. T. (1982). The environment for entrepreneurship. *Encyclopedia of entrepreneurship*, 2(4), 288-315.
 - (12). Carrier, C. (2009). L'enseignement de l'entrepreneuriat : au delà des cours magistraux, des études de cas et du plan d'affaires. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 8, 17-33.
 - (13). Chambard, O. (2013). La promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Les enjeux d'une création lexicale. *Mots. Les langages du politique*, 102, 103-120. <https://doi.org/10.4000/mots.21374>
 - (14). Commission européenne/EACEA/Eurydice, 2016, Formation à l'entrepreneuriat à l'école en Europe. Rapport Eurydice. Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne.
 - (15). Eileen F., Rebecca R., L'état de l'entrepreneuriat au Canada, Février 2010,
 - (16). Elafqih, B., & Messaoudi, A. (2021). Les déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants : cas des doctorants . *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(6), 263-280. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5606045>
 - (17). Fayolle, A. (2004, Octobre). Évaluation de l'impact des programmes d'enseignement en entrepreneuriat : vers de nouvelles approches. Communication présentée au 7e congrès international francophone en entrepreneuriat et PME, Montpellier.
 - (18). Fayolle, A. (2012). *Entrepreneuriat. Apprendre à entreprendre*. Dunod.
 - (19). Fayolle, A., & Fillion, L. J. (2006). *Devenir entrepreneur: des enjeux aux outils*. Pearson Education France.
 - (20). Frugier, D., & Verzat, C. (2005). Un défi pour les institutions éducatives. *L'Expansion Management Review*, (1), 42-48.
 - (21). Gasse, Y., Tremblay M. (2007, Octobre). Mesures et pratiques de soutien d'accompagnement d'entrepreneurs : l'exemple d'une région canadienne. Communication présentée au 5ème Congrès International de l'Académie de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation, Sherbrooke.
 - (22). Giger Jean-Christophe. Examen critique du caractère prédictif, causal et falsifiable de deux théories de la relation attitude-comportement : la théorie de l'action raisonnée et la théorie du comportement planifié. In: *L'année psychologique*. 2008 vol. 108, n°1. pp. 107-131;
 - (23). <https://doi.org/10.3917/entre.082.0017>

- (24). Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Favoriser l'entrepreneuriat: les enseignements d'études récentes sur trois dispositifs wallons, n°7, 2019
- (25). Juliane Santoni. Le rôle de la sensibilisation, de l'accompagnement et de l'auto-efficacité entrepreneuriale perçue dans l'engagement entrepreneurial des femmes. Gestion et management. Université de Strasbourg, 2016. Français. (NNT : 2016STRAB008). (tel-01469434)
- (26). Laghzaoui S., Karima H., Mounia S., Decossa J. J., El Otmani S., L'entrepreneuriat des jeunes au Maroc : Freins et motivations, DROFE no.6, *Observatoire de la Francophonie économique*, Avril 2020
- (27). Lindner J., formation à l'entrepreneuriat pour les institutions d'EFTP, UNESCO, éd. Education 2030, 2021.
- (28). Marouane S., Saïle R., Ech-Cherif El Kettani M. A., Comment encourager l'esprit d'entrepreneuriat chez les diplômés : Cas de l'Université Hassan II de Casablanca, *Revue de l'Entrepreneuriat et de l'Innovation*,
- (29). Messeghem, K., & Sammut, S. (2010). Accompagnement du créateur : de l'isolement à la recherche de légitimité. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 9(1), 82-107.
- (30). Messeghem, K., & Sammut, S. (2011). *L'entrepreneuriat*. EMS.
- (31). Messeghem, K., & Verstraete, T. (2009). La recherche en entrepreneuriat: état des thèses soutenues entre 2004 et 2007. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 8(1), 91-105.
- (32). Moumni, B., Lahrach, R., & Tamouh, N. (2021). L'enseignement de l'entrepreneuriat dans les établissements marocains : quelle approche pour quelles compétences ?. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 2(5), 289-304. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5517306>
- (33). Nadia Rajhi. Conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et identification des facteurs de son développement à l'université.. *Gestion et management*. Université de Grenoble, 2011. Français. (NNT : 2011GRENG014). (tel-01057699)
- (34). Pittaway, L., & Cope, J. (2007). Entrepreneurship education a systematic review of the evidence. *International Small Business Journal*
- (35). Schmitt, C. (2019). *Entrepreneuriat: Concepts, méthodes, actions*. Dunod.
- (36). Schulte P., The entrepreneurial University : A strategy for institutional development. In higher education in Europe, *entrepreneurial studies in higher education*; UNESCO European center for higher education, vol XXIX, n° 2, 2004.
- (37). Verzat, C. (2015). « Esprit d'entreprendre, es-tu là ? » Mais de quoi parle-t-on ?. *Entreprendre & Innover*, 27, 81-92. <https://doi.org/10.3917/entin.027.0081>
- (38). Verzat, C., & Fayolle, A. (2013). Comment faire éclore des talents d'entrepreneur. *L'Expansion Management Review*, (1), 100-108.